Anja Arndt, présidente de l'ESN, membre de l'AfD, et de la Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire.

Gosselin Esteban & Martin Liot-Maillet

I- L'ESN et l'AfD, des forces d'opposition grandissantes

Nous sommes certes le groupe parlementaire le moins nombreux du Parlement mais aussi le plus à droite de l'échiquier politique. De cette position **il nous incombe de porter une voix dissidente vis-à -vis de l'élite technocratique** confortablement installée à Bruxelles et Strasbourg depuis trop longtemps.

L'AfD est le parti qui connaît la plus grande percée en Allemagne. C'est désormais la première force d'opposition avec 152 députés. Lors des élections européennes de 2024, nous avons obtenu environ 16% des voix, soit une croissance de 50% par rapport à l'élection précédente. Les élections régionales de 2026 en Saxe-Anhalt ont confirmé cette dynamique : ce Länd, particulièrement concerné par les enjeux énergétiques grâce à sa filière chimique de pointe a placé largement l'AFD en tête, nous permettant d'obtenir la présidence du parlement. **Au vu de la place de notre pays sur la scène européenne, attendez vous à ce que l'AfD devienne prochainement un acteur incontournable dans les pourparlers européens**. Aujourd'hui, nous sommes regardés de haut, moqués, traités comme des parasites dangereux pour leurs intérêts. Demain ils seront bien obligés de nous regarder droit dans les yeux et de composer avec notre programme.

Nos alliés au sein du groupe ESN connaissent également une croissance notable au sein de leurs pays respectifs : Nouvel Espoir en Pologne a fait entrer 3 députés à Strasbourg dès sa première élection, tandis que Renaissance en Bulgarie a multiplié ses voix par 10 entre 2019 et 2024. Malgré certaines divergences, **nous partageons de nombreuses positions communes avec les Conservateurs et Réformistes européens, ainsi qu'avec les Patriotes pour l'Europe** avec lesquels nous partagions les bancs du Parlement jusqu'en 2024. Il est nécessaire pour s'assurer de peser dans les débats de trouver préalablement un accord avec ces groupes.

À titre personnel, **j'ai travaillée dans le conseil en gestion d'entreprise pendant plus de 40 ans**. Cette expérience m'a offert des clés de compréhension du secteur privé qui font cruellement défaut aux fonctionnaires de la Commission. Je suis à la fois **membre de la Commission ENVI**, dans laquelle je m'emploie à défendre l'idée d'une économie pragmatique au service de notre société et **membre de la conférence des présidents**, qui me permet de porter la voix de mon groupe auprès des instances dirigeantes du Parlement européen.

Je viens d'Allemagne, pays ayant énormément souffert de l'abandon du nucléaire et de la mise au pas forcé en faveur du renouvelable. Ces choix étaient avant tout motivés par des craintes irrationnelles, et ont induit un affaiblissement de notre pays sur la scène internationale, que l'AFD tend aujourd'hui à corriger.

Je suis actuellement la seule parlementaire de mon groupe ce qui réduit mes marges de manœuvre pour peser dans les négociations mais dans le même temps me permet de porter une même position cohérente ..

II- Opposition totale aux objectifs du règlement

Réduire d'au moins 55 % les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2030, 90 % en 2040, pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, tels sont les objectifs de ce règlement. **Déraisonnables, irresponsables, nuisibles tels sont les mots à même de les décrire**.

Pour parvenir à décarboner l'UE, la Commission mise sur les énergies renouvelables qui seront censées représenter au moins 42,5 % de la consommation finale brute en 2030, puis 65 % en 2040. Mais **l'électricité produite par l'éolien, le solaire ou l'hydraulique nous coûte bien plus chère que celle du charbon, gaz, pétrole ou nucléaire**. C'est une question physique de rendement énergétique ! Le règlement rappelle par exemple que le prix de l'électricité est en moyenne plus de trois fois plus élevé que celui du gaz naturel. Cela se répercute quotidiennement sur le portefeuille de nos habitants.
Qui plus est, passer à un modèle de production radicalement différent (infrastructures, apprentissages de savoirs…) représente des investissements majeurs estimés à 660 milliards d'euros par an jusqu'en 2030[1] . Cet argent c'est l'argent des contribuables. **Nous ne pouvons pas nous permettre de maintenir une telle pression fiscale. D'autant plus qu'elle est amplifiée par les milliards envoyés en Ukraine** pour perpétuer une guerre qui ne peut pas être remportée militairement et qui nous prive des ressources russes de toute manière vendues à d'autres nations. Sans compter **l'invasion migratoire et les conflits internationaux** en cours,qui exercent conjointement une véritable **crise du pouvoir d'achat des européens**.

En plus de nécessiter des fonds considérables, les politiques publiques à mener dans le cadre du règlement auront pour conséquence de nous priver des forces productives existantes, sources de richesses. Le règlement ne parle pas du fait que les transformations induites par la décarbonisation encouragent la **désindustrialisation** du continent. Par exemple, bien qu'il ne soit pas nommé, le secteur automobile est particulièrement visé par le règlement (la neutralité carbone est synonyme de la fin des véhicules thermiques). En Allemagne, **21 000 emplois industriels ont été détruits, ne serait-ce qu'en Bade-Wurtemberg pour la seule année 2024**[2]. Et **pour les travailleurs qui n'ont pas perdu leur emploi, c'est une perte de sens** : le prestige lié à un savoir-faire technique de haut niveau disparaît au profit d'une étiquette de pollueur. **Voilà ce qu'il en coûte de changer une identité par des directives**. Directives, dont l'inflation semble toujours plus indigeste avec ce règlement imposant une **bureaucratie gargantuesque**. Autant de fonctionnaires qui ne peuvent pas être mobilisés sur des missions d'intérêt général.

J'aimerais désormais revenir sur l'hypocrisie du règlement. Ce texte prétend réduire la dépendance européenne aux puissances étrangères mais nous plonge tout droit dans les bras de la Chine. À ce jour, 2 entreprises chinoises détiennent 80 % du marché des onduleurs[3] . **En 2024, la Chine représentait 98 % des importations européennes de panneaux solaires**. La Chine fournit 70 % des importations de terres rares de la zone euro[4] . Nous pouvons égrener ces chiffres sur bien d'autres rôles dans les processus de production. Aussi, **prétendre que nous pouvons réduire cette dépendance en remportant la bataille de la concurrence sur les marchés est illusoire**. Encore une fois, l'industrie automobile allemande ne le sait que trop bien. La deuxième hypocrisie est encore plus profonde : **il est impossible de sortir des énergies fossiles en conservant un semblant de civilisation**. Nous ne pouvons pas nous soustraire au pétrole pour ne citer qu'un exemple. Ce n'est pas seulement un combustible pour faire rouler nos automobiles,

1Stratégie d'investissement dans l'énergie propre, 10 mars 2026, COM(2026) 116 final. data.consilium.europa.eu, ST 7213/2026
2https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/06/15/la-desindustrialisation-en-allemagne-un-bouleversement-historique-pour-les-syndicats_6613378_3234.html
3https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/05/05/energies-renouvelables-l-union-europeenne-arrete-de-financer-les-onduleurs-chinois_6685636_3234.html
4euronewshttps://www.ecb.europa.eu/press/economic-bulletin/focus/2025/html/ecb.ebbox202506_01~44d432008e.en.html

mais un élément essentiel de la **pétrochimie** qui nous permet de fabriquer du plastique et la majorité des objets du quotidien… **tout ce que nous importons à été fait grâce au pétrole, notre civilisation s'est développée grâce au pétrole**. Il est naïf si ce n'est mensonger que d'annoncer pouvoir en sortir en quelques décennies.

Enfin, **ce texte à le mérite d'ouvrir des pistes sur l'utilisation du nucléaire mais les préconisations de la Commission montrent qu'elle n'a pas compris les caractéristiques de cette énergie**. Nous y reviendrons parmi nos propositions d'amendement. Le nucléaire dispose de plusieurs atouts dont les autres énergies renouvelables sont privées. Sa **pilotabilité**; sa **densité** (la quantité d'espace occupé est infime pour la quantité d'énergie produite par une centrale); **son coût est inférieur au renouvelable** si la gouvernance dans le domaine est stable; il permet de créer des **filières d'excellence en matière d'emploi**; enfin, il ouvre des perspectives technologiques révolutionnaires : **réacteurs de type Phoenix** pour résoudre le problème des déchets et de dépendance extérieure ; **fusion nucléaire** ouvrant un nouvel âge d'or de l'énergie.

III- Des amendements au service de la souveraineté des Etats et de l'utilisation du nucléaire

Nous tenons absolument à **supprimer l'article 39 alinéa 5** obligeant un Etat membre à verser "une contribution financière au mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union" en cas de non-respect des normes érigées par le règlement en matière d'énergie renouvelable. **La Commission ne doit pas pouvoir user de sanctions envers les Etats**. La Commission doit rester dans un rôle technique de soutien et de coordination des Etats membres. **Elle ne dispose d'aucune légitimité électorale et doit se plier aux volontés des peuples européens et non pas l'inverse**. Nous défendrons corps et âmes la souveraineté étatique.
Nous nous inquiétons aussi des potentiels pouvoirs que s'octroi la Commission en vertu de l'article 37 alinéa 3 lui permettant de "proposer des mesures et d'exercer ses compétences au niveau de l'Union afin que ces objectifs généraux et objectifs spécifiques soient atteints collectivement". Il nous semble important de préciser le cadre de l'exercice de ses compétences en la matière. Dans une même perspective **nous défendrons le fait que les recommandations adressées par la Commission aux Etats membres ne puissent donner lieu à des mécanismes de contraintes** comme c'est pour le moment le cas.

Nous ferons en sorte de **modifier l'article 5 alinéa 3** qui fixe" la part du nucléaire dans le bouquet énergétique national comme contribution équivalente aux objectifs en matière d'énergies renouvelables" à seulement 12% et ce jusqu'à "la période allant jusqu'en 2030".
Nous souhaitons encourager un modèle posant le moins de limites possibles à cette contribution du nucléaire comme énergie renouvelable. **Limiter à 12% la part du nucléaire c'est nier les coûts importants qui doivent être mis en œuvre pour acquérir cette technologie et construire les premières centrales**. Cela revient bien moins cher par centrale d'en construire de nombreuses plutôt que de se contenter d'une faible part. De plus, comme Nucleareurope le soulignait dans sa fiche de pre-position, c'est "la prévisibilité réglementaire qui est importante pour les investisseurs". **Nous ne pouvons donc pas placer une limite temporelle à 2030, il faut penser à moyen et long terme si l'on veut optimiser les coûts de cette filière**.

Nous demandons à **supprimer l'article 9 alinéa 1**, qui, au nom de l'efficacité énergétique, impose un plafond à la consommation d'énergie primaire et finale de l'Union. Cela n'a pas de sens, le probleme européen aujourd'hui n'est pas de consommer trop d'énergie mais d'en perdre trop à cause de pratiques mal adaptées ainsi que de ne pas produire suffisamment d'énergie pour en obtenir à bas coût. **Ce plafond freine inutilement la croissance, cessons de nous enfermer dans un carcan bureaucratique** !